

La vie communale

de Châteauneuf-du-Rhône



Du projet à l'action !

#04
Hiver 2015

Le bulletin municipal
des Castelneuvois

2 En images

Exposition "Les ponts du Rhône" : des maquettes remarquables.

Organisée par l'association Rhône Source de Vie, en partenariat avec la commune. La médiathèque a eu le plaisir d'accueillir, cet été, l'exposition itinérante "Les ponts du Rhône". Cette exposition composée de 3 ponts : Le pont Saint-Bénézet (le pont d'Avignon), le Pont de Robinet et le Pont du Gard est remarquable dans le travail de précision et d'exactitude des reproductions de monsieur Robert Porcel, leur créateur. Ainsi la maquette du Pont d'Avignon a nécessité 780 heures de travail et l'assemblage de 4950 pierres de calcaire.



Un weekend festif pour les petits et les grands :

Samedi 11 juillet, à l'occasion des Fêtes du Rhône, plusieurs animations rafraichissantes ont eu lieu à la piscine municipale. Sous un soleil de plomb, environ 250 enfants sont venus participer aux activités mises en place par la municipalité avec la participation de la Communauté d'Agglomération de Montélimar. Parmi les activités nautiques : toboggans, courses de radeaux, matches de water-polo, chasse aux trésors, initiation pour les plus petits, le tout sous la surveillance de Maîtres-nageurs sauveteurs de Montélimar. Une très belle après-midi animée par les bénévoles et Bob l'éponge !



Thématique de l'eau : 4 actions menées !

Changement de décor à l'entrée du village :

Depuis de nombreuses années, on pouvait voir à l'entrée du village une charrette fleurie dès le printemps. Pour célébrer dignement la thématique de l'eau, elle a été remplacée naturellement par une barque fleurie qui souligne l'importance et la place du fleuve Rhône dans la vie de la commune.

Une belle réalisation mise en œuvre par les services techniques de la commune.



Exposition sur les zones humides :

Du 5 au 13 juin, la médiathèque a accueilli l'exposition "Les zones humides, un patrimoine à préserver". Châteauneuf du Rhône est particulièrement concernée par cette problématique de protection car elle possède un immense patrimoine naturel dans la zone des lacs. Cette exposition itinérante prêtée par l'Agence de l'eau a permis de faire comprendre la valeur des zones humides. Il est important pour toutes les générations d'être sensibilisées aux enjeux de préservation de la nature.

Construisons aujourd'hui notre futur !





L'ÉDITORIAL DE MADAME LE MAIRE

Chères Castelneuvoises, chers Castelneuvois.

La période de décembre est propice aux réjouissances. Mais cette année elle aura pour nos concitoyens un goût amer.

Vendredi 13 novembre notre pays a été frappé par une série d'attentats terroristes sans précédents.

130 morts et 350 blessés, nos pensées vont aujourd'hui vers les victimes et surtout vers leurs familles et proches brisés et meurtris par cette tragédie. Face à cette abjecte atrocité la France doit rester debout et se rassembler autour de sa devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Nous devons faire face avec dignité et courage. La vie continue....

Châteauneuf du Rhône est en mouvement. Depuis le vote du budget de notre commune en avril dernier, **la municipalité est passée à l'action.**

En plus des travaux du quotidien (espaces verts, entretien des bâtiments...), plusieurs chantiers ont été entrepris et sont terminés ou en cours d'achèvement : Rénovation/isolation de la toiture de la salle polyvalente, réfection de la voirie, aménagement du parc de la Grangette, travaux dans les écoles, amélioration du cadre de vie, travaux en matière de sécurité, mise en œuvre d'évènements culturels et sportifs. Ces derniers mois, élus et agents n'ont pas comptés leurs efforts pour mettre en œuvre les projets municipaux. Aujourd'hui ils sont récompensés car notre feuille de route a été remplie

cette année. **En témoigne la richesse de ce bulletin de 16 pages qui se veut une rétrospective des actions conduites par la municipalité cette année.**

Comment ne pas évoquer parmi les réussites de 2015 la 7ème édition de la fête médiévale qui, malgré une météo mitigée, a su séduire plus de 15 000 visiteurs et ravir des milliers de personnes. **Un grand merci aux bénévoles sans qui cette fête n'aurait pu être possible.** Grâce à eux nous pouvons garder en mémoire des souvenirs inoubliables et nourrir la fierté d'avoir été les acteurs d'une aventure hors du commun.

Et déjà nos regards sont tournés vers 2016 notamment avec le projet de réhabilitation/extension du groupe scolaire mais aussi bien d'autres projets qui feront l'objet d'arbitrage budgétaire au cours des prochains mois.

L'année 2015 qui vient de s'achever nous ouvre les portes de 2016.

Je vous souhaite à tous au nom du Conseil municipal une excellente année. Qu'elle soit pour vous riche de bonheur, d'amour et d'amitié et vous apporte une belle santé. J'ai une pensée toute particulière pour tous ceux qui vivent des moments difficiles.

Nous espérons vous rencontrer nombreux vendredi 22 janvier 2016 à la salle polyvalente à 18h30 pour partager un moment d'amitié lors de la cérémonie des vœux à la population.

Marielle FIGUET

Au sommaire :

Pages 4 :

Aménagement du territoire.

Pages 5, 6 et 10 :

Travaux.

Pages 7 :

Cadre de vie.

Pages 8 et 9 :

Sécurité.

Pages 11 :

Economie.

Pages 12 et 13 :

Scolaire et les séniors.

Pages 14 :

Retour sur la fête médiévale.

Pages 15 :

Tribune.

PROJET DES ÎLES DU RHÔNE



C'est un projet qui était dans les tiroirs depuis plusieurs années. La municipalité a décidé de lui donner un nouveau souffle. Le territoire, nommé «Îles du Rhône», couvre l'extrémité sud de la plaine alluviale de Montélimar, entre le canal de dérivation et le fleuve Rhône (dit vieux Rhône). Cette île artificielle est composée de plusieurs plans d'eau et de zones alluviales aux multiples intérêts floristiques, faunistiques et touristiques. Les îles du Rhône s'étendent sur 200 hectares, propriétés de la commune, de la CNR, de l'ASPAS et de propriétaires privés.

Interview de Marielle FIGUET, Maire de Châteauneuf du Rhône.

Pouvez-vous nous décrire l'objectif du projet ?

L'objectif du futur projet d'aménagement des îles du Rhône est de préserver cet espace riche d'une biodiversité unique en son genre, de le mettre en valeur de manière durable et raisonné, et de le rendre accessible en partie au public.

Comment pensez-vous pouvoir atteindre cet objectif ?

Une étude va être lancée début 2016. Elle durera une année, et permettra d'établir divers scénarios visant à préserver et à aménager ce site. C'est un projet qui privilégiera la concertation et la collaboration avec les différents propriétaires et acteurs du site afin de créer une synergie commune.

Cette étude devra couvrir 4 thématiques :

- Le fonctionnement hydraulique/hydrogéomorphologique des lacs du bord du Rhône.
- L'interprétation des patrimoines du site.
- Le partage du territoire entre les associations locales, les chasseurs, les pêcheurs, les promeneurs ...
- L'organisation spatiale et l'aménagement d'ensemble du site pour l'accueil du public.

Elle aboutira à la mise en place d'un plan d'actions opérationnel qui proposera des solutions concrètes et dûment chiffrées.

Concrètement quelles actions souhaitez-vous conduire sur ce site ?

Outre l'aspect préservation du site, je souhaite que les habitants, comme les touristes puissent redécouvrir ou découvrir ce site particulièrement riche dans sa faune et dans sa flore avec par exemple la mise en œuvre de sentier d'interprétation. Parmi les hypothèses de travail, la municipalité souhaite également étudier la mise en œuvre d'une base de loisirs nature avec un espace de baignade, des zones de pêches familiales, et un parcours sportif. La mise en œuvre de ces actions se déroulera en plusieurs étapes en lien avec les ressources budgétaires de la commune.

Le projet en chiffres :

Coût prévisionnel de l'étude : 80 000 € HT

Subventions :

Agence de l'eau 25 000 €

Conseil départemental 18 000 €

Etat (FNADT) 21 000 €

Partenariat privé (CNR) 8 000 €

Coût à la charge de la commune : 8 000 € - Durée de l'étude : 12 mois.

TOITURE DE LA SALLE POLYVALENTE

On aurait pu croire le chantier en lien avec la thématique de l'eau...mais cela fait très longtemps que la toiture de la salle polyvalente était sujette aux fuites d'eau lors d'intempéries.

Comme elle s'y était engagée lors de la campagne électorale la municipalité en a fait un dossier prioritaire.

Suite à un appel d'offres, c'est la société TEGULA qui a été mandatée pour conduire l'opération de réhabilitation et d'isolation de la toiture.

2 objectifs pour la municipalité :

- Résoudre les problèmes d'infiltration par le remplacement de l'étanchéité et des tuiles.
- Améliorer l'isolation pour le confort des usagers (phonique) et effectuer d'importantes économies d'énergie, de l'ordre de 30 %.

S'agissant d'une opération générant des économies d'énergies, la commune bénéficiera de Certificats d'Economie d'Énergie (CEE) qu'elle pourra valoriser financièrement à son bénéfice et participer ainsi à la préservation de l'environnement.

Le projet en chiffres :

Coût des travaux : 139 099.35 € HT

Subvention du Conseil Départemental : 27 819 €

Coût à la charge de la commune : 111 280.35 € HT - Durée des travaux : 3 mois.



PARTAGEONS ET RESPECTONS L'ESPACE PUBLIC !

Les espaces publics sont fréquentés par tous. Les règles de respect de la propreté sont indispensables pour l'image et la santé de nos habitants.

A l'initiative de Montélimar-Agglomération, de nombreux conteneurs semi-enterrés (CSE) sont installés sur notre village. Cependant des personnes peu scrupuleuses entreposent leurs déchets, souvent des encombrants, au pied des containers semi-enterrés.

Cet acte est verbalisable par une amende de classe 5 pouvant aller **jusqu'à 1 500 €**.

La commune a mis en place un ramassage des encombrants à destination uniquement des personnes âgées.

Montélimar-Agglomération est compétente sur la collecte des déchets, mais la commune reste à votre disposition afin de recueillir les éventuelles anomalies que vous constatez.

Utiliser correctement les équipements mis à disposition, utiliser les déchetteries, respecter les jours de collecte.... c'est contribuer au bien-être de tous, à l'hygiène et la salubrité des espaces partagés !

De plus, si vous voyez des personnes qui entreposent des objets au sol, merci de le signaler à la Police municipale avec les éléments à l'appui (photos, numéro d'immatriculation). Ainsi, des poursuites pourront être engagées.



AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE VIVIERS



La mise en œuvre de projets d'aménagements «en dur» pour préserver la sécurité des usagers est une priorité pour la commune.

Sous l'impulsion de la municipalité et plus particulièrement de Jean-Pierre Zucchello, 1er adjoint et Daniel Coiron, adjoint aux travaux, en lien avec le Conseil Départemental, la commune de Châteauneuf du Rhône souhaite réaliser la mise en sécurité du cheminement piéton le long de la RD 73 entre le pont du Merdary et la sortie du village vers Viviers.

Le projet prévoit également la reprise de la voirie, l'enterrement des réseaux et la gestion des eaux pluviales. S'agissant d'une entrée de ville, des massifs paysagers seront aménagés avec des plantes de type méditerranéennes. Les travaux devraient débuter au cours du 2^{ème} semestre 2016.

Sur un linéaire de 230 mètres, l'aménagement passe par :

- La réalisation d'un cheminement piéton de 1,40 m avec création d'un trottoir, côté Nord, correspondant aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- La création d'un lien structurant et sécurisé pour les piétons depuis la sortie du village vers le centre.
- La reprise du revêtement de la voirie avec reprofilage pour permettre une bonne évacuation des eaux pluviales.
- La création des massifs paysagers pour embellir l'entrée de la ville.

TRAVAUX D'ÉTÉ

Avec Daniel Magnet, cela n'a pas chômé cet été...

Si été rime avec vacances, certains n'ont pas eu de répit cet été. C'est le cas de notre monsieur Bricolage Daniel Magnet qui s'est investi tout au long de l'été pour superviser les petits travaux. Seul ou en lien avec les services techniques sa mission a consisté à peindre, crépir, lisser, poncer, les classes, vestiaires, abris bus, murs et autres monuments communaux afin de leur donner une seconde jeunesse.



Rejointement d'un mur et mise en œuvre d'une dalle rue du Portail.



Peinture aux vestiaires du rugby dans le cadre des chantiers jeun's.



Crépi d'un abris bus.



Peinture du préau de l'école élémentaire du bas.

MURET DE L'OLIVIER A L'ENTREE DE LA COMMUNE



Avant



Après

Embellissement de l'entrée de ville...

Soucieuse de proposer à ses habitants un cadre de vie agréable, la commune a décidé de restaurer l'espace public accueillant l'olivier à l'entrée du village.

C'est dans un esprit tout provençal que les élus de la commune ont souhaité restaurer cet espace visible de tous.

L'olivier, arbre typique de nos contrées, a été mis en valeur par une belle ceinture de pierre taillée par la société Charpail de Malataverne. Des lavandes ont été plantées et le verre pilé bleu et blanc, dans l'esprit de la thématique de l'eau, a mis une touche finale à cette belle réalisation.

Nombreux sont les touristes, riverains ou curieux à s'arrêter pour contempler ou photographier cet aménagement provençal. D'autres réalisations de ce style devraient voir le jour sur la commune.

MISE EN PLACE DES BANCS PUBLICS



Les amoureux des bancs publics !!!

Les amoureux des bancs publics ont dû être ravis cet été en voyant fleurir, ici et là, des bancs au centre du village.

Pour le bien-être et le confort de ses habitants, la commune a décidé de faire installer des bancs en des lieux où les personnes, notamment âgées, pourront se reposer un moment lors d'une longue promenade, bénéficier d'une petite halte sur le retour des courses ou, tout simplement, contempler tranquillement le paysage entre amis.

Au total pas moins de 10 bancs ont trouvé leurs places : deux bancs place des Orpailleurs, deux place Paillarès, un au portail de Donzère et trois entre le quartier saint-Joseph et le magasin U express. Un banc a été également installé au niveau du colombarium.

ÉCLAIRAGE PUBLIC



Et la lumière fut ...

Une opération de remplacement des luminaires et des mats a eu lieu cet automne allée des Tilleuls et quartier du Bosquet. Des lampadaires plus esthétiques et surtout plus économes remplacent avantageusement les anciens candélabres. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un budget pluriannuel consacré à la rénovation de l'éclairage public sur la commune.

A noter qu'au niveau de l'Allée des Tilleuls, l'accessibilité a été amélioré par l'élargissement du trottoir et la mise en place d'un revêtement bitumineux.

SENS INTERDIT RUE DE LA POSTE



Soyez vigilant !!!

Depuis cet été la rue de la Poste a été mise en sens unique dans le sens de la montée. Or nombreux sont les automobilistes, qui par habitude ou négligence, continuent à prendre la rue de la Poste dans son sens descendant. Un marquage au sol et des panneaux de signalisation verticaux rappellent les règles du code de la route sur ce secteur.

Automobilistes soyez attentifs !

DES VOISINS TOUJOURS VIGILANTS



Le dispositif voisins vigilants est désormais opérationnel, en témoigne les panneaux installés aux entrées de notre commune.

Sur chaque quartier concerné, des référents ont été désignés. Ils ont pour mission de signaler tous faits anormaux ou allées et venues suspectes. Ils disposent d'un contact privilégié avec la Gendarmerie et la Police municipale via un numéro de téléphone direct. Cette démarche de bienveillance vise à prévenir les cambriolages et rassurer la population. Ce dispositif permet également d'avoir un regard plus solidaire entre voisins.

Pour rejoindre le dispositif «Voisins Vigilants», n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 75 90 69 40.

MISE EN PLACE D'UN PLATEAU TRAVERSANT

Installation d'un ralentisseur et d'une chicane chemin de Champblanc.

A la demande des riverains la municipalité a fait poser un plateau traversant et installé une chicane chemin de Champblanc.

Les automobilistes sont désormais contraints d'adapter leurs vitesses apportant ainsi une sécurité supplémentaire sur ce chemin très fréquenté.

Des panneaux de signalisation verticaux ont été implantés pour prévenir les usagers du ralentissement et régler les priorités de circulation.

Ce projet, mené en concertation avec les riverains, semblent satisfaire le plus grand nombre.



RADAR PÉDAGOGIQUE



Deuxième radar pédagogique au village.

Sensibiliser sans sanctionner telle est la vocation du deuxième radar pédagogique installé cet été sur la commune. Il se situe route de Montélimar, en direction du centre du village sur la D73. A cet endroit la vitesse est limitée à 50 km/h. Pour mémoire le premier radar pédagogique se trouve montée de la Molle.

Eric Monérat, conseiller municipal délégué à la sécurité, rappelle que la police municipale et la gendarmerie opèrent régulièrement des contrôles de vitesse sur la commune.

Il recommande aux automobilistes la vigilance !

TRAVAUX DE VOIRIE 2015



Avant

Après

La municipalité avait annoncé un plan sur cinq ans pour la réfection de certains chemins avec un revêtement en bicouche et/ ou enrobés.

Dès la mi-juillet, la société Colas, mandatée dans le cadre d'un appel d'offres, a débuté les travaux avec au programme : le chemin des Essagnères (impasse route de Saint Paul), une partie du chemin de l'étang (ZA de Châteauneuf jusqu'au restaurant le Pavillon de l'Etang), le chemin de Ressaut, le chemin d'accès au réservoir, le trottoir des Tilleuls, le trottoir à hauteur du pont du Merdary, le chemin de Flachet et le chemin du Conquet. Philip Brisac, adjoint au cadre de vie, en charge du dossier s'est assuré du bon déroulement des travaux.

Un linéaire important a donc été traité, correspondant à des priorités liées à la vétusté de la voirie et à la sécurisation de leurs accès. Parallèlement pas moins de 20 tonnes d'enrobés ont permis à la société SCR de boucher les trous sur la chaussée lors d'une campagne qui a duré une semaine.

Suivi de près par Claudette Collodet, Adjointe en charges des finances, ces investissements ont été financés à hauteur de 20 % par le Conseil Départemental.

Chaque année, en fonction de son budget, la commune investira pour restaurer et entretenir sa voirie...parole tenue.

INTERVIEW DE BERTRAND BIMONT



Bertrand BIMONT - Laboratoire BIMONT - un chef d'entreprise acteur de son destin.

Présentez-nous votre entreprise ?

Les laboratoires Bimont sont spécialisés dans la conception, réalisation et fabrication de compléments alimentaires et cosmétiques bio de luxe. Nous existons depuis 2004 à travers 4 gammes. Nous distribuons principalement grâce à la Vente Par Correspondance (VPC) et nous sommes implantés dans une cinquantaine de magasins bio et pharmacies. Notre développement est exponentiel depuis 2012 car nous avons quadruplé notre chiffre d'affaire.

D'abord agent EDF, vous êtes aujourd'hui à la tête d'une belle entreprise qui rayonne à l'international, quel est votre secret ?

La passion...avant tout la passion. Je suis acteur de ma vie et non spectateur. Je vais au bout de mes rêves et je les réalise.

Pourquoi avoir choisi le parc d'activité de l'Etang de Châteauneuf du Rhône ?

Pour plusieurs raisons :

La première raison, le positionnement géostratégique de la commune, proche de l'autoroute, dans l'axe à proximité de Montélimar et de la gare TGV.

La deuxième raison, l'accueil de madame le Maire et des élus de la commune de Chateauneuf qui a été très chaleureux. Nous avons trouvés des intérêts communs à ce que nous nous développons sur ce territoire.

Quelles sont les perspectives en termes d'activité et d'emploi ?

Notre développement prévu sur 3 ans devrait nous conduire sur un chiffre d'affaire de 4 millions d'euros, soit 400 % d'évolution. En termes d'embauche on peut envisager entre 5 et 8 embauches sur les 3 années à venir.



LE GROUPE SCOLAIRE



Réhabilitation du groupe scolaire : un projet qui avance.

Même si les choses ne sont pas visibles pour le public le projet de réhabilitation/extension du groupe scolaire avance bien. Ce projet fait l'objet d'une action concertée entre les élus et la directrice, Madame Vidal-Marachian, ainsi que les professeurs de l'école élémentaire.

Le parti pris retenu par la municipalité est la réhabilitation de l'actuelle école élémentaire Jules Ferry, bâtiment majestueux d'une époque emblématique, qui sera conservé et remis au goût du jour en terme de confort, d'accessibilité et de respect des normes.

Avec l'aval de l'Architecte des Bâtiments de France, une extension sera ajoutée coté place de Maujouy pour permettre l'ouverture de huit classes au total sur l'ensemble du groupe scolaire. Cette extension fera l'objet d'un traitement architectural permettant une intégration parfaite dans son environnement.

C'est un projet qui allie donc tradition et modernité. Ainsi le bâtiment continuera à rester le gardien de la mémoire entre les générations passées et futures.

Le début des travaux est prévu en septembre 2016 pour une réception en 2017. Une réunion publique sera organisée au printemps prochain afin de présenter le projet et informer les parents d'élèves et la population du déroulement du chantier.



RETOUR SUR LA RENTRÉE SCOLAIRE



La rentrée scolaire 2015/2016 marquée par une évolution des effectifs.

Les petits castelneuvois et leurs enseignants ont effectué leur rentrée scolaire dans une totale sérénité.

Madame le maire, le premier adjoint Jean-Pierre Zucchello et Maryline Roissac adjointe en charge des affaires scolaires étaient présents pour constater que les vacances étaient belles et bien terminées et qu'il était temps de se replonger dans l'ambiance studieuse de la rentrée. Une rentrée scolaire 2015/2016 marquée par l'ouverture d'une 7^{ème} classe en élémentaire et le maintien de la 5^{ème} classe en maternelle. Ce maintien de classe fut possible grâce aux efforts conjoints de la municipalité, de la directrice de l'école, madame Jallat et des parents d'élèves qui ont fait pression auprès de l'inspection académique afin de maintenir cette classe permettant des conditions de prise en charge et d'enseignement de qualité.

La rentrée 2015/2016 en chiffres : L'élémentaire, 7 classes pour 158 élèves et la maternelle, 5 classes pour 116 élèves.

REPAS DES SÉNIORS



Repas du CCAS, un moment de convivialité apprécié.

Le dimanche 18 octobre a eu lieu le traditionnel repas du CCAS organisée sous l'égide de Maryline ROISSAC, adjointe aux affaires scolaires et sociales et vice-présidente du CCAS. C'est dans une salle décorée avec soin que 190 convives ont répondu présents à ce repas offert par la municipalité. Dans une ambiance particulièrement conviviale nos aînés ont apprécié la proximité des élus. C'est un objectif prioritaire pour la municipalité que de rompre l'isolement des personnes âgées, par des actions et des animations en leur faveur. Ainsi, cette année, les initiatives furent nombreuses avec l'accompagnement dans les démarches administratives, les cinés-séniors, les thés dansants, la visite des écoles à la maison de retraite, le ramassage des encombrants par les agents de la commune, le repas annuel des aînés, et le traditionnel colis de fin d'année. Nos aînés sont donc repartis avec le sentiment d'avoir passé une très belle journée. En lien avec la thématique de l'eau, la municipalité a offert un parapluie qui s'est avéré bien utile compte-tenu de la météo pluvieuse.

14 Retour sur la fête médiévale



LA VOIX DE L'OPPOSITION :

En ces temps de troubles extrêmes et impensables, nos premières pensées vont pour les victimes des attentats qui ont frappé notre pays.

Et aussi à ceux qui sont entre la vie et la mort, à ceux qui ont vécu ces drames et à la douleur de leurs proches.

Les attentats touchent chaque français. Nous devons rester solidaires et optimistes dans notre manière de vivre.

Aussi, en ce qui concerne la main tendue de la majorité pour le "mot de l'opposition", nous tenons à vous informer, qu'il nous est difficile de pouvoir développer nos idées plus longuement, dans la mesure où la majorité nous accorde que dix lignes pour nous exprimer.

Alors qu'ils se réservent près des trois quarts d'une page pour attaquer la démocratie.

Il faut savoir accepter les remarques et les critiques pour le bien de la collectivité.

En cette période de fin d'année, nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année que nous aurons le plaisir et l'occasion de vous renouveler lors des vœux de la municipalité.

Les élus de l'opposition : Chantal Duchamp, Christelle Hab, Bruno Bouyssou et Eric Deschamps.

MOT DE LA MAJORITÉ :

Nous nous associons à l'opposition pour dénoncer les attentats meurtriers, d'une barbarie sans nom, survenus le vendredi 13 novembre 2015. En cette période de fête nos pensées vont tous naturellement vers les proches des familles endeuillées et meurtries dans leurs chairs.

Les conseillers municipaux d'opposition nous reprochent, en des termes guerriers, «d'attaquer la démocratie».

Que dire de leur élan démocratique et citoyen quand ils répondent aux abonnés absents pour tenir les bureaux de vote malgré nos sollicitations et brillent par leurs absences dans l'organisation des différentes manifestations comme notre grande fête médiévale chère aux castelneuvois.

Nous sommes bien évidemment ouverts à la discussion mais nous souhaitons qu'elle soit constructive car il en va de l'avenir de nos habitants.

Les castelneuvois nous ont accordés leur confiance pour conduire un programme, ce bulletin démontre l'ensemble des actions conduites cette année. Car il ne s'agit pas que de parler mais plutôt d'agir...

Nous vous souhaitons de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 22 janvier 2016 à la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux à la population.

Les élus de la majorité.

FESTIV'HIVER

Châteauneuf-du-Rhône

Mardi 15 décembre de 17h30 à 19h30

TCHATCH LECTURES (Club de lecture),

proposé par *la médiathèque et la municipalité,*
à la médiathèque.

Dimanche 20 décembre de 8h30 à 17h00

MARCHÉ ARTISANAL DE NOËL,
organisé par *l'association les fêtes castelneuvoises,*
sur la place de la mairie.

Mardi 22 décembre à 15h30

L'HEURE DU CONTE,

proposée par *les bénévoles de la médiathèque et la municipalité,*
à la médiathèque.

Jeudi 31 décembre à 20h30

SOIRÉE DU NOUVEL AN,

organisée par *l'association les fêtes castelneuvoises,*
à la salle polyvalente, tarif 60 €.

Mercredi 13 janvier de 18h00 à 20h00

CONFÉRENCE «TOUT SAVOIR POUR EVITER ALZHEIMER ET PARKINSON»,

organisée par *l'association Castel-Bio,* avec le Professeur Joyeux,
à la salle polyvalente, Entrée 5 €.

Dimanche 17 janvier à 15h00

LOTO,

organisé par *l'association A.L.C.E.P,*
à la salle polyvalente.

Vendredi 22 janvier à 18h30

LES VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL,

à la salle polyvalente.

Mardi 26 janvier de 17h30 à 19h30

TCHATCH LECTURES (Club de lecture),

proposé par *la médiathèque et la municipalité,*
à la médiathèque.

Dimanche 31 janvier à 14h00

LOTO,

organisé par *l'association A.B.C.,*
à la salle polyvalente.

Dimanche 7 février à 14h00

LOTO,

organisé par *la paroisse,*
à la salle polyvalente.



Castel infos
+

www.chateauneufdurhone.fr

**Pour connaître
tout ce qui se
passe sur votre
commune !**

La vie communale de Châteauneuf-du-Rhône.

Éditée par la Mairie de Châteauneuf-du-Rhône.

Téléphone : 04 75 90 69 40 - Télécopie : 04 75 90 69 49.

Directeur de la Publication : Marielle FIGUET.

Conception, maquette et réalisation : Services municipaux.

Comité de rédaction : Commission communication.

Crédits photos : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône, Nicolas Giraud, Fanny Ouvrard ainsi que Elise Rey du Dauphiné libéré.

Imprimée sur papier certifié PEFC, par l'Imprimerie.

Imprimerie Bayle, 2 bis rue Pasteur,
26200 MONTELIMAR.

Tirage 1300 exemplaires.